

VIII. ANNEXES

8.1 Plan d'action

Axe stratégie N° 1 : La création d'emplois et l'augmentation des revenus de la population soutenue par la production d'une gomme de qualité

Vision 2012	Activités prioritaires	Résultats		Partenaires	Risques
		2004	2008		
1. Filière con solidée et professionnalisée	Mettre en place un cadre législatif et un système fiscal approprié	- Cadre législatif réglementaire adopté - Système fiscal incitatif et adapté à la filière mis en place		Etat, société civil, secteur privé	Non adoption des textes
2. Dix mille (10 000) tonnes de gomme arabique de qualité exportés par an	Appuyer la mise en place des structures locales de gestion des gommerais	30 structures de gestion créées	100 groupements créés	Projets, Etat, Acteurs, Producteurs	Absence d'appui financier
	Maîtriser les technologies de production de la gomme.	Techniques et technologies vulgarisées dans 30 groupements	Techniques et technologies vulgarisées dans 100 groupements	Projets, Etat, Acteurs, Producteurs	
3. Revenus annuels des populations riveraines des zones de production de la gomme arabique doublés	Mettre en place un circuit organisé de commercialisation de la gomme	10 comptoirs créés	25 comptoirs créés	Projets, Etat, Secteur privé	Cadre légal spécifique à la gomme non sécurisant
			3 centres de tri créés		Non disponibilité de la gomme
	Création d'un système de crédit	Acteurs organisés	Système de crédit mis en place et fonctionnel	Projets, Etat, Secteur privé, caisses populaires, banques	Cadré légal spécifique à la gomme non sécurisant
		Etudes de faisabilité en vue de l'installation d'une banque de crédit réalisées	Une banque de crédit agricole (gomme) créée	Projets, Etat, Secteur privé, caisses populaires, banques	Non remboursement des crédits par les acteurs
4. Textes réglementaires et fiscaux relatifs aux gommiers et à la gomme arabique redynamisés et réadaptés	Mettre en place un système de commercialisation	- Le Niger participe aux actions du NGARA et des foires et autres expositions - Les producteurs sont mobilisés	Le Niger est reconnu comme producteur de gomme au niveau international	Tous les acteurs de la filière gomme	Relâchement des acteurs
			Gomme nigérienne a un propre label.	Etat, secteur privé, centre de recherche	Hétérogénéité du potentiel en ressource gommère
	Créer un système d'informations sur le marché de la gomme arabique	Un système d'informations est opérationnel dans cinq sites pilotes	Un système d'informations est opérationnel au niveau national	Etat, secteur privé, centre de recherche	Non disponibilité des données
	Promouvoir les espèces productrices de la gomme arabique	Cinq mémoires de fin d'étude élaborés sur le sujet	15 mémoires de fin d'étude et cinq thèses de doctorat élaborés	Etat, secteur privé, centre de recherche	Manque de moyens financiers pour la réalisation
	Assurer la couverture des usages traditionnels de la gomme	Etude sur le sujet réalisée et activités du suivi identifiées	Réalisation des activités de suivi identifiées	Etat, populations locales	Manque de financement

Axe stratégique 2 : Le développement et la gestion durable des ressources gomméraires

Vision 2012	Activités prioritaires	Résultats		Partenaires	Risques
		2004	2008		
Un système d'information géographique opérationnel	Poursuivre la connaissance des ressources	<ul style="list-style-type: none"> - État des lieux sur les gomméraires finalisés - Identification de besoins en recherche et formation 	<ul style="list-style-type: none"> - Superficie des gomméraires et productivité maîtrisée - Tendances dégagées (meilleures variétés productrices identifiées) 	<ul style="list-style-type: none"> - Projets, ONG - ONG paysannes - Services techniques - Institution de recherche et de formation - Bailleurs de fonds 	<ul style="list-style-type: none"> - Refus de collaboration entre les partenaires - Manque de financement - Catastrophes naturelles ou aléas climatiques
	Créer un SIG sur les gomméraires	<ul style="list-style-type: none"> - Matériel acquis - Personnel formé - Ressources localisées - Base de données créée 	Un SIG fonctionnel et pérennisé	<ul style="list-style-type: none"> - Populations - Bailleurs de fonds - Institutions spécialisées - Institution de recherche 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de financement - Refus de collaboration
200 000 ha de gomméraires aménagés	Élaborer des plans d'aménagement participatifs de 200 000 ha	Tous les plans d'aménagement de 200 000 ha élaborés		<ul style="list-style-type: none"> - Population - Bailleurs de fonds - Services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> - Refus de collaboration - Non adoption des textes juridiques appropriés
	Mise en oeuvre des plans d'aménagements participatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Les acteurs sont identifiés - Modules de formation élaborés - Début de mise en oeuvre de l'organisation avec 25% des plans d'aménagement 	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les producteurs organisés (formés, sécurisés et responsabilisés) - 100% des plans élaborés mis en oeuvre 	<ul style="list-style-type: none"> - Services techniques - Population - Bailleurs de fonds - Institutions de recherche 	<ul style="list-style-type: none"> - Non adoption des textes juridiques indiqués - Manque de financement - Non respect des prescriptions de plans d'aménagement
200 000 ha de gomméraires créés	Créer 200 000 hectares de terres récupérées en gomméraires	70 000 ha reboisés	200 000 ha reboisés	<ul style="list-style-type: none"> - Populations - Bailleurs de fonds - Services techniques - ONG - Projet de développement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Aléas climatiques - Manque de financements - Sécurisation foncière des sites inadéquates

Axe stratégique N°3 : Le renforcement des capacités des acteurs

Vision 2012	Activités prioritaires	Résultats		Partenaires	Risques
		2004	2008		
Les acteurs de la filière sont encadrés et soutenus Une structure d'animation et de coordination mise en place Un cadre permanent de concertation entre tous les acteurs instauré	Renforcer les capacités institutionnelles des services techniques	-10 inventaires cartographiques réalisés -10 aménagements forestiers réalisés - 5 écologistes formés - 2 économistes formés - 2 généticiens formés - 2 gestionnaires en environnement formés	-10 cadres supérieurs formés -5 écologistes formés -8 économistes formés -8 généticiens formés -8 gestionnaires en environnement formés	ONG Bailleurs de fonds	Absence de financement Fautes administratives
	Mettre en place un système de vulgarisation et de formation des acteurs	Tous les producteurs sont formés en techniques de: <ul style="list-style-type: none"> - production des plants - saignée - récolte - tri et conditionnement 	Toutes les structures mises en place formées en: <ul style="list-style-type: none"> - techniques de gestion des entreprises - vie associative - négociation des crédits - commercialisation 	Services techniques ONG Bailleurs de fonds	Absence de financement; Fautes administratives Mésentente des partenaires
	Formaliser une cellule chargée de la mise en application de la stratégie	Une cellule de coordination existante et fonctionnelle	Suivi et évaluation des actions initiées	Ministères concernés ONG, secteur privé Partenaires de coopération	Blocage des institutions
	Organiser la concertation entre acteurs et développement du secteur privé	- Un cadre de concertation fonctionnel - Campagnes d'informations et de sensibilisation réalisées		Cellule de coordination Cadre de concertation	Blocage des institutions

8.2 Mécanisme de suivi -évaluation de la mise en œuvre de la stratégie

Niveau de décision	Mandat	Partenaires	Ancrage institutionnel
	Suivi-Evaluation		
National	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des indicateurs appropriés pour le suivi - évaluation - Détermination de la pé riodicité du suivi - Suivi institutionnel et juridique - Suivi des moyens financiers, humains et matériels - Suivi des résultats physiques - Suivi des impacts de la mise en œuvre. 	Ministère du Développement Rural Ministère du Développement Agricole Ministère du Commerce Ministère des Ressources Animales CNEDD; ONG Association des Professionnels de la gomme arabique	Ministère de l'Environnement (Direction de l'Environnement)
Régional	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des réalisations physiques - Suivi des résultats - Suivi des impacts 	Services techniques; ONG/Associations.	Ministère de l'Environnement (Direction Départementale de l'Environnement)
Local	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi-évaluation des réalisations physiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Services techniques - OCB - Projets locaux ANGA - Autorités administratives et coutumières 	Ministère de l'Environnement (Service d'Arrondissement de l'Environnement)

8.3 Fiches de projets d'investissement

Fiches relatives à l'axe stratégique 1

Fiche N°1: Projet d'appui à l'organisation de la filière gomme arabique par la mise en place d'un système de crédit adapté.

Fiches relatives à l'axe stratégique 2

Fiche N°2: Projet d'aménagement et de gestion communautaire des gomméraires du Niger;

Fiche N°3: Projet d'amélioration des ressources génétiques des gommiers au Niger en vue de la production d'une gomme de qualité;

Fiche N°4: Projet de renforcement du potentiel de production de la gomme arabique et de la lutte contre la désertification.

Fiches relatives à l'axe stratégique 3

Fiche N°5: Projet d'appui au renforcement des capacités des services techniques chargés de l'encadrement des producteurs de gomme arabique;

Fiche N°6: Projet de renforcement des capacités du secteur privé en vue de la redynamisation de la filière gomme arabique.

FICHE N°1

Titre: Projet d'appui à l'organisation de la filière gomme arabique par la mise en place d'un système de crédit adapté

Durée: 10 ans (en deux phases)

Date de démarrage: dès que possible

Coût estimatif: à déterminer

Bénéficiaires: tous les acteurs et partenaires de la filière gomme arabique

1. Contexte et justification

A la suite du démantèlement de la Société Nigérienne en charge de la commercialisation de la gomme arabique (Copro-Niger) intervenu dans les années 1984, les différents producteurs et collecteurs de la gomme ont fait face à de nombreuses contraintes liées, notamment, aux difficultés de passage du temps de soudure, au financement de la campagne, à l'écoulement de leurs produits ou leur vente à travers le circuit informel via le Nigeria.

Avec la mise en œuvre de la stratégie de relance de la production et de la commercialisation de la gomme, il y a une nécessité impérieuse de mettre en place un système de crédit conçu selon des modalités concertées avec tous les acteurs, et donc adapté aux nouvelles exigences de la filière. Il portera sur le financement de la campagne qui peut s'envisager à travers deux grands volets:

- (1) la mise en place d'un système de crédits alloués aux personnes physiques (récolteurs, intermédiaires et commerçants grossistes et exportateurs) et aux groupements des producteurs à titre de soutien à la campagne de récolte et pour faciliter ainsi le regroupement de la gomme au niveau des comptoirs de vente;
- (2) la mise en place de facilités de crédits d'investissement pour la réalisation des infrastructures (pistes rurales, puits et forages, etc.) dans les zones de production de la gomme en vue de limiter l'exode rural et d'accroître ainsi la production de la gomme.

2. Objectif global

L'objectif global du projet est de favoriser l'émergence d'une filière gomme arabique fonctionnelle et dynamique en vue de créer les conditions d'une plus grande contribution des produits forestiers non ligneux au développement économique et social du Niger et de lutter efficacement contre la pauvreté grandissante en zone rurale.

3. Objectifs spécifiques

Cet objectif global sera atteint à travers la réalisation des objectifs spécifiques suivants:

- doubler le revenu net des populations riveraines des gommeraies dans les dix prochaines années (en référence aux revenus 2002);
- atteindre l'exportation annuelle de 10 000 tonnes de gomme de qualité d'ici 2012;
- améliorer la balance des paiements du Niger.

4. Résultats attendus

- Le revenu des populations riveraines des gomméraires est multiplié par deux;
- la contribution de la filière gomme arabique au PIB a significativement augmenté;
- la sécurité financière et un début d'épargne des producteurs sont instaurés;
- les financements de campagnes de production de la gomme et les subventions de gestion des gomméraires ainsi que la réalisation des infrastructures en milieu rural assurent une sécurisation des acteurs.

5. Activités

- Encourager l'implication des femmes dans les actions de production et de la commercialisation de la gomme arabique;
- promouvoir les activités productrices de gomme;
- promouvoir le micro crédit aux producteurs ruraux;
- faciliter l'acquisition des équipements améliorés par les producteurs;
- créer un fonds de soutien à la filière;
- mettre en place un système de crédit fiable pour le financement de la campagne de production et de la commercialisation de la gomme arabique.

6. Plan de mise en œuvre

La mise en œuvre du projet d'appui à l'organisation de la filière gomme arabique par la mise en place d'un système de crédit adapté comprend deux phases:

- la phase intermédiaire de préparation de l'étude de faisabilité et de formulation du projet;
- la phase opérationnelle de mise en œuvre du projet qui est prévue sur une durée de dix (10) ans en deux phases de planification séquentielle de cinq (5) années.

7. Suivi et évaluation

Pendant chaque phase de 5 ans d'exécution du projet, un suivi-évaluation seront conduits pour apprécier le niveau d'atteinte intermédiaire des objectifs du projet par rapport à la situation de référence établie au départ.

Une évaluation à mi-parcours interviendra aussi, basée sur les données pertinentes définies dans le cadre du projet. Le résultat de ce suivi-évaluation permettra de déterminer les activités ultérieures à engager, tenant en compte des indicateurs de suivi socio-économique et financier.

8. Coût estimatif (à déterminer)

FICHE N°2

Titre: Projet d'aménagement et de gestion communautaire des gomméraires du Niger

Durée:10 ans (en deux phases)

Date de démarrage: dès que possible

Coût estimatif: à déterminer

Bénéficiaires: couverture nationale

1. Contexte et justification

Le Niger dispose d'un potentiel en ressources gommères estimé à environ 300 000 hectares de peuplements naturels et artificiels. Environ la moitié de ces peuplements sont des peuplements denses avec au moins 200 pieds à l'hectare. Une bonne partie de ces gomméraires denses est soit très âgée ou laissée à elle-même, donc sans aucune action de valorisation.

La fourchette de production et d'exportation de la gomme arabique que le Niger s'est fixé à 10 000 tonnes dans les dix prochaines années de mise en œuvre de la présente stratégie, passe nécessairement par l'aménagement de toutes les gomméraires naturelles et artificielles denses. Un objectif d'aménagement de 200 000 hectares a été fixé pour toute cette durée, c'est-à-dire à l'horizon 2012. Cet objectif sera réalisé à travers l'exécution combinée des actions d'aménagement des gomméraires, de création des infrastructures de commercialisation et des actions de formation et d'encadrement des producteurs.

2. Objectif global

L'objectif global du présent projet d'aménagement et de gestion communautaire des gomméraires est la lutte contre la pauvreté grandissante dans des zones rurales, couplée à la lutte contre la désertification.

3. Objectifs spécifiques

Cet objectif global sera atteint à travers la réalisation des objectifs spécifiques suivants:

- l'aménagement de 200 000 hectares dans les dix prochaines années sur l'ensemble du pays;
- la mise en place des structures locales viables de gestion des gomméraires;
- la création et le financement des comptoirs d'achat et de centres de tri de gomme arabique;
- l'augmentation de la production et l'exportation de la gomme arabique à environ 10 000 tonnes par an dans les dix prochaines années.

4. Résultats attendus

- Deux cent mille (200 000) hectares de gomméraires denses naturelles aménagées dans les dix prochaines années;
- deux cent (200) structures locales de gestion de gomméraires mises en place et fonctionnelles;
- cent comptoirs d'achat et vingt centres de tri mis en place et fonctionnels;
- dix mille (10 000) tonnes de gomme arabique exportées par an jusqu'à l'horizon 2012.

5. Activités

Il s'agira principalement de conduire les actions suivantes dans les gomméraires denses:

- l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'aménagement et de gestion des gomméraires;
- la lutte contre les feux de brousse, à travers la sensibilisation des populations riveraines, la formation et l'équipement de 10 brigadiers anti-feux dans chaque région et l'ouverture d'un réseau adéquat de bandes pare-feu;
- l'organisation des populations riveraines en structures locales de gestion des gomméraires, de production et de commercialisation de la gomme au niveau de chaque gomméraire;
- la formation et l'équipement des populations en techniques et technologies de production de la gomme;
- la mise en place et le financement des comptoirs d'achat et des centres de tri de la gomme arabique.

6. Plan de mise en œuvre

La mise en œuvre du projet d'aménagement et de gestion communautaire des gomméraires du Niger comprend deux phases:

- la phase intermédiaire de préparation de l'étude de faisabilité et de formulation du projet;
- la phase opérationnelle de mise en œuvre du projet qui est prévue sur une durée de dix (10) ans en deux phases de planification séquentielle de cinq (5) années.

7. Suivi et évaluation

Pendant chaque phase de 5 ans d'exécution du projet, un suivi et évaluation seront conduits pour apprécier le niveau d'atteinte intermédiaire des objectifs du projet par rapport à la situation de référence établie au départ.

Une évaluation à mi-parcours interviendra aussi, basée sur les données pertinentes définies dans le cadre du projet.

Le résultat de ce suivi-évaluation permettra de déterminer les activités ultérieures à engager, tenant en compte des indicateurs de suivi socio-économique et financier.

8. Coût estimatif (à déterminer)

FICHE N°3

Titre: Projet d'amélioration des ressources génétiques des gommiers au Niger en vue de la production d'une gomme de qualité.

Durée: 10 ans (en deux phases)

Date de démarrage: dès que possible

Coût estimatif: à déterminer

Bénéficiaires: couverture nationale

1. Contexte et justification

Le Niger est un des pays du monde les plus affectés par les phénomènes de la désertification et de la sécheresse. Le problème de la sécurité alimentaire reste la principale contrainte dans les zones rurales où les populations déjà pauvres ont à supporter chaque année des déficits plus ou moins marqués de leurs productions vivrières. En effet, en dehors des risques climatiques et du faible revenu des populations qui limitent l'augmentation de la production agricole, l'érosion des sols consécutive à la dégradation du couvert végétal contribue à rendre cette production encore plus aléatoire. Cette situation accroît la pauvreté et oblige bien souvent les populations à des migrations et à des exodes massifs.

Parmi les solutions adoptées pour réduire ce déficit et lutter contre la pauvreté, figurent: la protection des terres à haut potentiel agricole contre l'érosion, la récupération des terres dégradées par des techniques de conservation des eaux et du sol, l'aménagement des formations forestières naturelles, la défense et la restauration des sols et la plantation des espèces forestières susceptibles d'améliorer la fertilité des sols et de générer des revenus additionnels (production forestière ligneuse: bois, et non ligneuse: gomme arabique ayant une haute valeur ajoutée, pharmacopée).

Dans cette optique, le Niger a organisé en mai 1984 une rencontre nationale sur la lutte contre la désertification qui s'est tenue à Maradi. Le débat de Maradi a donc débouché sur l'adoption d'un plan d'action intitulé " Engagement de Maradi ". L'objectif global visé était de déboucher sur l'élaboration d'une stratégie de lutte contre la désertification et d'asseoir ainsi les bases d'un développement socio-économique durable par l'amélioration des conditions de vie des populations.

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations traduisant l'Engagement de Maradi, d'importantes actions ont été déjà réalisées notamment les reboisements et la conservation des sols. C'est ainsi qu'entre 1984 et 1994 plus de soixante millions (60 000 000) d'arbres ont été plantés sur l'ensemble du territoire national. Cependant, en raison de l'importance des surfaces forestières entamées et/ou perdues annuellement (80 000 ha), le rythme actuel de reconstitution du couvert forestier (5 000 ha) ne permettra guère de juguler le phénomène, d'où la nécessité de conduire des actions de gestion rationnelle des ressources environnementales. D'une manière générale, il faut préserver les équilibres écologiques et responsabiliser les populations pour la gestion de l'environnement et pour la prise en charge du processus de développement. A cet effet, l'amélioration phytogénétique par le renforcement des capacités de récolte, de conservation et de diffusion des semences

forestières, de production des plants constituerait une des priorités du Niger en matière de lutte contre la désertification et la lutte contre la pauvreté.

En effet, il faut reconnaître que depuis quelques années, un certain nombre d'acquis sont enregistrés et méritent d'être consolidés. Il s'agit notamment de:

- l'accroissement de la production de plants forestiers depuis 1988 pour atteindre (selon la Direction de l'Environnement) entre 7 et 8 millions de plants en 1994, avec la mise en œuvre de nombreux projets et programmes de restauration des terres, de gestion de terroirs villageois. Ce volume a encore sensiblement augmenté au cours de ces trois dernières années pour atteindre les 20 millions de plants en 2001;
- l'émergence et l'accroissement des pépinières villageoises. En 1994, sur une production totale de 7,8 millions de plants, 4,5 millions ont été produits dans 1 151 pépinières villageoises;
- la récolte et la diffusion des semences de qualité sont organisées actuellement dans la plupart des cas de façon ad hoc par le service forestier qui, le plus souvent, n'arrive pas à couvrir l'essentiel des besoins en plants surtout au niveau des pépinières villageoises;
- l'accroissement actuel des besoins en semences fourragères herbacées se fait sentir. Les besoins en termes de régénération des fourrages ou d'ensemencement de tapis herbacé dans les cycles de restauration ou de réactivation des processus biologiques sont estimés à environ 4 tonnes de semences par an. Par ailleurs, la récolte de ce type de semences est très peu maîtrisée.

Le projet d'amélioration des ressources génétiques des gommiers a été conçu dans la perspective d'optimisation des actions de reboisement à travers la plantation des espèces forestières de haute valeur économique et dans la perspective d'amélioration de la qualité des produits forestiers non ligneux comme la gomme arabique en vue de la lutte contre la pauvreté grandissante dans les zones rurales.

2. Objectif global

L'objectif global du présent projet d'amélioration des ressources génétiques des gommiers au Niger est d'accroître la production et l'exportation d'une gomme arabique de qualité en vue de la lutte contre la pauvreté grandissante des zones rurales et l'amélioration du cadre de vie des populations riveraines.

3. Objectifs spécifiques

Cet objectif global sera atteint à travers la réalisation des objectifs spécifiques suivants:

- la détermination de la variabilité génétique (morphologique et phénologique) du gommier et de la biochimie de la gomme arabique du Niger à partir des échantillons issus des différentes zones écologiques;
- la proposition d'une stratégie d'amélioration et de conservation in situ et ex situ du gommier au Niger.

4. Résultats attendus

- Les meilleures provenances du gommier sont identifiées et classées suivant les critères de production de gomme de qualité, de semences en quantité et en qualité et de résistance au *Tapinanthus* (plantes parasites) et autres insectes ravageurs des gommiers;
- la phénologie du gommier est bien déterminée;
- les qualités biochimiques et physiques des gommages du Niger et les autres résines sont bien connues et vulgarisées dans le milieu commercial local et étranger.

5. Activités

- Etude sur l'écologie et la diversité morphologique du gommier;
- étude sur la phénologie du gommier;
- étude sur les qualités physiques et biochimiques des échantillons de gomme arabique et autres gommages et résines du Niger;
- étude des descendances/provenances du gommier et de la gomme arabique du Niger.

6. Plan de mise en œuvre

La mise en œuvre du projet d'amélioration des ressources génétiques des gommiers comprend deux phases:

- la phase intermédiaire de préparation de l'étude de faisabilité et de formulation du projet;
- la phase opérationnelle de mise en œuvre du projet qui est prévue sur une durée de dix (10) ans en deux phases de planification séquentielle de cinq (5) années.

7. Suivi et évaluation

Pendant chaque phase de 5 ans d'exécution du projet, un suivi-évaluation sera conduit pour apprécier le niveau d'atteinte intermédiaire des objectifs du projet par rapport à la situation de référence établie au départ.

Une évaluation à mi-parcours interviendra aussi, basée sur les données pertinentes définies dans le cadre du projet.

Le résultat de ce suivi-évaluation permettra de déterminer les activités ultérieures à engager, tenant en compte des indicateurs de suivi socio-économique et financier.

8. Coût estimatif (à déterminer)

FICHE N°4

Titre: Projet de renforcement du potentiel de production de la gomme arabique et de la lutte contre la désertification

Durée: 10 ans (en deux phases)

Date de démarrage: dès que possible

Coût estimatif: à déterminer

Bénéficiaires: couverture nationale

1. Contexte et justification

Le Niger dispose d'un potentiel en ressources gommères estimé à environ 300 000 hectares de peuplements naturels et artificiels répartis dans les trois bassins de production, à savoir:

Le bassin oriental: berceau historique de la gomme arabique, il s'étend sur la moitié sud de la région de Diffa (arrondissements de Mainé-Soroa et Diffa) et le sud-est de la région de Zinder (arrondissement de Gouré). Sa superficie de production est estimée à 200 000 hectares de peuplements naturels, soit 15 millions d'arbres dont près de la moitié (98 000 hectares) est constituée de forêts classées (domaines de l'état).

Le bassin central: il couvre le nord de la région de Maradi (Mayahi, Tessaoua, Dakoro), le centre et le sud-est de la région de Tahoua (Tchintabaraden, Abalak, Tahoua, Keita, Bouza et Madaoua). Il est constitué de peuplements naturels d'*Acacia senegal* estimés à plus de 50 000 hectares, soit environ 3 750 000 arbres et d'importantes plantations artificielles évaluées à 7 millions d'individus des espèces *Acacia senegal* et *Acacia seyal*.

Le bassin occidental: il couvre la région de Tillabéry où les forêts naturelles, estimées à environ 40 000 hectares (soit environ 3 millions d'arbres constitués d'un mélange d'espèces *Acacia senegal* et *Acacia seyal*) sont essentiellement localisées dans le Liptako Gourma (sud-ouest et nord-ouest de l'arrondissement Téra et nord-ouest de l'arrondissement de Say). Ce bassin renferme aussi d'importantes plantations artificielles, estimées à près de 500 000 pieds d'*Acacia senegal*.

L'augmentation de la fourchette de production et d'exportation de la gomme arabique que le Niger s'est fixé à 10 000 tonnes dans les dix prochaines années passe nécessairement par le renforcement du potentiel de production à travers l'exécution combinée des actions de réhabilitation des gommères naturelles dégradées et le reboisement des autres terres vacantes propices au développement du gommier.

A cet effet, cette augmentation de la production de gomme nécessite l'implication effective du secteur privé et la mobilisation des populations rurales à travers notamment:

- la production des plants par des pépiniéristes privés;
- l'appui en vivres dans les zones déficitaires en vue de l'exécution des travaux de reboisement des terres dégradées (confection d'ouvrages de piégeage d'eau de ruissellement et plantation), d'entretien et de gardiennage des plantations;
- la mise sous contrat de cultures des gommères dégradées en vue de l'enrichissement de certaines gommères classées ou protégées. Ces contrats seront passés entre l'administration forestière et les populations riveraines des domaines classés et

comporteront entre autres clauses l'obligation de planter, d'entretenir et de protéger des gommiers. Ce créneau, s'il est bien exploité, permettra non seulement de réduire les conflits fonciers, mais aussi de contribuer à la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire grandissante dans les zones rurales;

- le renforcement de l'émergence des propriétaires privés des gommierais en privilégiant notamment les plantations sur les terres individuelles et l'octroi des concessions rurales;
- l'intensification des plantations sur les limites et à l'intérieur des champs à travers des systèmes agroforestiers;
- les plantations le long des couloirs de passage des animaux.

2. Objectif global

L'objectif global du présent projet de renforcement du potentiel de production de la gomme arabique est fondamentalement double: i) la lutte contre la désertification; et ii) la lutte contre la pauvreté grandissante des zones rurales.

3. Objectifs spécifiques

Cet objectif global sera atteint à travers la réalisation des objectifs spécifiques suivants:

- augmenter les superficies des gommierais du Niger de 200 000 hectares dans les dix prochaines années;
- augmenter le potentiel de séquestration des gaz à effet de serre;
- accroître la production et l'exportation de la gomme arabique à environ 10 000 tonnes par an dans les dix prochaines années.

4. Résultats attendus

- La récolte et la diffusion de trois tonnes de semences de gommier de qualité par an;
- la production et la plantation de 100 millions de plants forestiers, dont 80 millions de plants de gommiers dans les dix prochaines années;
- la création de deux cent mille (200.000) hectares de gommierais artificielles;
- la formation et l'équipement de 10 000 producteurs de gomme arabique, dont 40% de femmes.

5. Activités

- La récolte et la diffusion des semences de bonne qualité;
- la production de plants et les plantations;
- la réhabilitation de 20 000 hectares de gommierais naturelles dégradées par an dans les dix prochaines années;
- l'organisation, la formation et l'équipement de 1 000 producteurs de gomme arabique par an dans les dix prochaines années;
- l'aménagement de 20 000 hectares de gommierais par an à travers la conduite des actions d'ouverture de pare - feu, de saignée, etc.;
- la sensibilisation des producteurs de gomme et les autres acteurs impliqués dans la filière gomme arabique à travers des réunions villageoises, les radios rurales, etc.

6. Plan de mise en œuvre

La mise en œuvre du projet de renforcement du potentiel de production de la gomme arabique comprend deux phases:

- la phase intermédiaire de préparation de l'étude de faisabilité et de formulation du projet;
- la phase opérationnelle de mise en œuvre du projet qui est prévue sur une durée de dix (10) ans en deux phases de planification séquentielle de cinq (5) années.

7. Suivi et évaluation

Pendant chaque phase de 5 ans d'exécution du projet, un suivi-évaluation seront conduits pour apprécier le niveau d'atteinte intermédiaire des objectifs du projet par rapport à la situation de référence établie au départ.

Une évaluation à mi-parcours interviendra aussi, basée sur les données pertinentes définies dans le cadre du projet.

Le résultat de ce suivi-évaluation permettra de déterminer les activités ultérieures à engager, tenant en compte des indicateurs de suivi socio-économique et financier.

8. Coût estimatif (à déterminer)

FICHE N°5

Titre: Projet d'appui au renforcement des capacités des services techniques chargés de l'encadrement des producteurs de gomme arabique

Durée: 10 ans (en deux phases)

Date de démarrage: dès que possible

Coût estimatif: à déterminer

Bénéficiaires: tous les services chargés de formation et d'encadrement des producteurs de la gomme arabique

1. Contexte et justification

Le Niger dispose d'un potentiel en ressources gommères estimé à environ 300 000 hectares de peuplements naturels et artificiels. Malheureusement, ces peuplements sont insuffisamment exploités et valorisés par défaut d'encadrement des producteurs à la base.

Le manque de moyens des services d'encadrement, tant du point de vue matériel, technique, logistique et financier, ne permet pas à ces services d'assurer pleinement leurs obligations. Aussi, le manque crucial des infrastructures socio-économiques dans les zones de production de la gomme arabique et l'absence de facilités d'écoulement des produits limitent sérieusement le développement de la production et de la commercialisation de la gomme arabique au Niger.

Par ailleurs, les ressources humaines, matérielles et logistiques des services d'encadrement sont actuellement dans un état de délabrement avancé qui ne leur permet pas de mener à bien leur mission et de répondre promptement à toutes les attentes et les sollicitations des producteurs. La formation générale reçue des agents chargés de l'encadrement ne permet pas non plus de bien répondre aux exigences de nombreux domaines de spécialisation indispensable à la mise en œuvre de la présente stratégie, d'où la nécessité de la formation de ces agents.

Aussi, la quantité de la gomme officiellement exportée est estimée entre 1 000 et 2 000 tonnes par an sur une quantité potentiellement mobilisable évaluée entre 9 000 et 12 000 tonnes par an. Une intensification de la production par l'introduction des techniques modernes de saignée, de récolte et de conditionnement de la gomme arabique permettrait d'augmenter sensiblement la production et l'exportation actuelles.

2. Objectif global

Améliorer et renforcer les capacités des services d'encadrement des producteurs du secteur agricole en général, et du secteur gommier en particulier en vue de créer les conditions d'amélioration de la production de la gomme, et pour augmenter ainsi la contribution des produits forestiers non ligneux au développement économique et social du Niger, par l'augmentation, l'exportation de la gomme de qualité et l'amélioration de la balance des paiements du Niger.

3. Objectifs spécifiques

Cet objectif global sera atteint à travers la réalisation des objectifs spécifiques suivants:

- former et équiper les services chargés de l'encadrement des producteurs;
- améliorer le système d'intervention et de l'encadrement des producteurs par le renforcement de la logistique des services d'encadrement.

4. Résultats attendus

- Les capacités logistiques d'intervention des services techniques sont améliorées;
- plusieurs cadres formés dans divers domaines de spécialisation (écologie, génétique, chimie, biologie);
- un système d'information et de suivi de la filière gomme arabique est mis en place et est fonctionnel;
- les producteurs sont techniquement formés et équipés, et leur système de production amélioré.

5. Activités

- Former des cadres forestiers dans les domaines permettant une parfaite maîtrise des aspects relatifs aux gommiers et à la gomme arabique (amélioration génétique, biochimie des gommes, la physique des gommes, etc.);
- acquisition et dotation des services en logistique adéquate (véhicule et moto) en vue d'un encadrement rapproché des producteurs;
- former et équiper les producteurs en vue de promouvoir les activités productrices de gomme arabique;
- créer et équiper un centre de suivi et d'information sur les gommierais, la production et la commercialisation de la gomme arabique.

6. Plan de mise en œuvre

La mise en œuvre du projet de renforcement des capacités des services techniques chargés de l'encadrement des producteurs de la gomme arabique comprend deux phases:

- la phase intermédiaire de préparation de l'étude de faisabilité et de formulation du projet;
- la phase opérationnelle de mise en œuvre du projet qui est prévue sur une durée de dix (10) ans en deux phases de planification séquentielle de cinq (5) années.

7. Suivi et évaluation

Pendant chaque phase de 5 ans d'exécution du projet, un suivi-évaluation seront conduits pour apprécier le niveau d'atteinte intermédiaire des objectifs du projet par rapport à la situation de référence établie au départ.

Une évaluation à mi-parcours interviendra aussi, basée sur les données pertinentes définies dans le cadre du projet.

Le résultat de ce suivi-évaluation permettra de déterminer les activités ultérieures à engager, tenant en compte des indicateurs de suivi socio-économique et financier.

8. Coût estimatif (à déterminer)

FICHE N°6

Titre: Projet de renforcement des capacités du secteur privé en vue de la redynamisation de la filière gomme arabique

Durée: 10 ans (en deux phases)

Date de démarrage: Dès que possible

Coût estimatif: à déterminer

Bénéficiaires: Collectif des producteurs et des commerçants de la gomme arabique.

1. Contexte et justification

La part du secteur forestier dans la contribution de l'économie nigérienne est généralement estimée à 4 %, chiffre nettement en deçà de la réalité, car il ne reflète pas l'importance économique, sociale et environnementale de ce secteur, dans la mesure où il ne prend pas en compte l'utilisation des forêts pour l'agriculture, le pâturage, la consommation rurale de bois de chauffe et de service et les produits de cueillette (contribution à l'économie des ménages ruraux et à la sécurité alimentaire).

Les produits forestiers ligneux (bois de chauffe, de construction et de service) et les produits forestiers non ligneux (feuilles, fruits, amandes, racines, écorce, fleurs, gomme et résines), malgré l'absence de données statistiques, représentent une part importante dans l'alimentation humaine et animale, particulièrement en milieu rural, et constituent une source non négligeable de revenu des populations rurales. Le revenu tiré de la commercialisation des produits forestiers non ligneux tels que la gomme arabique est estimé à près du tiers du revenu extra agricole des ménages ruraux. C'est assurément là une opportunité à saisir pour développer des actions de promotion, au niveau local, d'une gestion durable des ressources naturelles.

Les premières tentatives d'organisation de la filière gomme arabique au Niger remontent aux années 1960 avec l'avènement de la COPRO-NIGER, une société d'Etat qui avait le monopole de la commercialisation et de l'exportation de la gomme arabique.

Avec le démantèlement de cette société d'Etat, suite à la crise économique qui secoue encore le Niger, aucune autre structure n'a été mise en place pour poursuivre cette activité de collecte et de commercialisation de la gomme arabique. La filière gomme arabique est complètement laissée à l'initiative des petits collecteurs qui approvisionnent les marchés locaux.

Il a fallu attendre la remontée des cours de la gomme au niveau international pendant les dix dernières années et une demande extérieure solvable pour voir l'émergence d'un secteur privé orienté vers la collecte, le tri et l'exportation de la gomme arabique. Cette filière reste encore embryonnaire et ne concerne que deux ou trois « collecteurs qui opèrent sur une partie du pays ».

Aussi, la double fonction de protection et de production (fourrage et gomme) des principales espèces gommifères incite de plus en plus de privés à investir dans la filière notamment au plan du développement de la ressource à travers la réalisation des plantations, mais aussi dans la commercialisation par la mise en place d'un réseau de

collecte, de manutention et d'exportation de la gomme.

La gomme arabique connaît aujourd'hui un regain d'intérêt notamment en raison de la remontée de son prix au plan mondial. Au Niger, l'importante filière qui se développe actuellement autour de la gomme arabique réaliserait un chiffre d'affaire de l'ordre de plusieurs millions de FCFA. Cependant, le caractère très informel de cette activité ne permet pas de percevoir cet impact de façon concrète, d'où la nécessité d'engager des actions pour sa réorganisation et sa redynamisation.

Une telle action s'inscrit dans l'objectif global de relance du secteur privé en vue de contribuer au développement économique et social de la nation et à l'amélioration des conditions et du cadre de vie des populations par le développement durable de la filière gomme et une gestion rationnelle des ressources gommières.

2. Objectif global

L'objectif global du présent projet est d'appuyer et de promouvoir le développement du secteur privé nigérien par le financement des activités de collecte et de commercialisation de la gomme arabique en vue d'accroître le volume de la production et d'exportation d'une gomme arabique de qualité.

3. Objectifs spécifiques

Cet objectif global sera atteint à travers la réalisation des objectifs spécifiques suivants:

- la création et le financement des comptoirs d'achat de la gomme arabique;
- la création et le financement des centres de tri et d'emballage de la gomme arabique;
- la facilitation de l'accès aux crédits à faible intérêt et l'ouverture des lignes de crédits aux producteurs et commerçants de la gomme en vue du financement des campagnes de production de la gomme, la réalisation des investissements socio-économiques dans les zones de production de la gomme;
- l'octroi des concessions rurales aux communautés locales ou des privés désireux de développer les activités de production de la gomme et la régénération des gomméraires.

4. Résultats attendus

- Les comptoirs d'achat de gomme arabique sont créés, financés et fonctionnent normalement;
- les centres de tri et d'emballage de gomme sont créés;
- des lignes de crédits de financement de la campagne de saignée et de la commercialisation de la gomme arabique sont ouvertes et des crédits octroyés aux acteurs;
- plusieurs concessions octroyées et des emplois créés;
- des infrastructures socio-économiques créées et les conditions de vie des populations améliorées.

5. Activités

- Mettre en place des comptoirs d'achat de gomme;
- mettre en place des centres de tri et d'emballage de la gomme arabique;
- former les producteurs en alphabétisation fonctionnelle, la tenue des comptes et la vie associative;
- former les producteurs en techniques rationnelles d'exploitation des gomméraires et de production de la gomme;
- promouvoir la gestion simplifiée et à faible coût de l'ensemble des formations nigériennes de gommiers;
- organiser les populations des zones de production de la gomme en comités villageois de gestion;
- mettre en place des contrats de gestion forestière pour certains types de gomméraires.

6. Plan de mise en œuvre

La mise en œuvre du projet d'appui à l'organisation de la filière gomme arabique par le renforcement des capacités du secteur privé comprend deux phases:

- une phase intermédiaire de préparation de l'étude de faisabilité et de formulation du projet;
- une phase opérationnelle de mise en œuvre du projet qui est prévue sur une durée de dix (10) ans en deux phases de planification séquentielle de cinq (5) années.

7. Suivi et évaluation

Pendant chaque phase de 5 ans d'exécution du projet, un suivi-évaluation seront conduits pour apprécier le niveau d'atteinte intermédiaire des objectifs du projet par rapport à la situation de référence établie au départ.

Une évaluation à mi-parcours interviendra aussi, basée sur les données pertinentes définies dans le cadre du projet.

Le résultat de ce suivi-évaluation permettra de déterminer les activités ultérieures à engager, tenant en compte des indicateurs de suivi socio-économique et financier.

8. Coût estimatif (à déterminer)